

## Autorisation d'utilisation de travaux d'élèves réalisés dans le cadre du GRAND PRIX LYCÉEN DES COMPOSITEURS Appel à création « À vos œuvres ! »

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'appel à création « À vos œuvres ! », mis en place par l'équipe du **Grand Prix Lycéen des Compositeurs**, étant entendu que les objectifs de ces derniers ont été préalablement expliqués aux participants.

Madame, Monsieur,

Votre enfant participe cette année au **GRAND PRIX LYCÉEN DES COMPOSITEURS**, dispositif créé en 2000 et organisé depuis 2020 par la Maison de la Musique Contemporaine, permettant à des élèves de toute la France de découvrir et de récompenser un compositeur de musique contemporaine pour une œuvre enregistrée.

Dans le cadre de l'appel à création « À vos œuvres ! », votre enfant est amené à produire une œuvre dans le format et sur le support de son choix. L'œuvre créée pourra faire l'objet d'une utilisation promotionnelle et non commerciale par La Maison de la Musique Contemporaine, sur supports numérique (exposition en ligne, sur les réseaux sociaux et/ou le site du GPLC).

Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation de l'œuvre créée dans le cadre du projet, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'équipe du GPLC

*En vertu du Code civil, en particulier de l'article 9 sur le respect de la vie privée, du Code de la propriété intellectuelle et du consentement explicite des élèves, la présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication des travaux de votre enfant dans le cadre de l'appel à création « À vos œuvres ! », mis en place par l'équipe du Grand Prix Lycéen des Compositeurs, et pour les modes d'exploitation prévus.*

*La Maison de la Musique Contemporaine exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés aux travaux des élèves. L'association s'interdit expressément de céder les droits à un tiers, comme de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, des travaux des élèves susceptibles de porter atteinte à leur dignité, leur réputation ou leur vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui leur serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.*

*Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion des travaux des élèves ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.*

**Je soussigné(e) (NOM, prénom) :** .....  
**déclare être le représentant légal de (NOM, Prénom, niveau) :** .....  
**scolarisé(e) dans l'établissement (nom et localité) :** .....  
**et participant à l'appel à création « À vos œuvres ! » cette année.**

**Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord l'utilisation des travaux de mon enfant dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti.**

**Si le travail de mon enfant est utilisé, je souhaite que soit indiqué (sur accord préalable de ceux-ci ou de leur représentant légal) :**

**prénom seul**

**prénom + initiale du nom**

**juste les initiales**

**aucune précision sur leur identité**

(Merci de cocher la réponse choisie – à défaut de case cochée, aucune précision ne sera indiquée.)

**Fait à :** .....

**Signature du représentant légal :**

**Le (date) :** .....